



À tous les riverains et riveraines,

La Ville de Magog vous félicite des efforts que vous faites pour renaturaliser votre bande riveraine. Comme chaque année, la Ville de Magog tient à vous rappeler les règlements et vous informer des différents services qui vous concernent.

RÉGLEMENTATION

Voici un bref rappel des règlements applicables à la bande riveraine :

- Tout ouvrage dans la rive applicable à votre secteur (10 ou 15 mètres) est interdit. Des exceptions peuvent s'appliquer à certains travaux, à condition d'avoir obtenu un permis au préalable.
- Sur votre rive de 5 ou de 7,5 mètres (pente supérieure à 30 %) à partir de la ligne des hautes eaux, tout entretien de la végétation tel que la coupe du gazon ou le débroussaillage est **INTERDIT**.

NOUVEAU! Des documents d'accompagnement pour des travaux riverains sont mis à votre disposition sur le site Internet de la Ville.

Pour toute question ou demande d'information concernant la réglementation en vigueur pour la protection des rives et les règlements de nature environnementale, nous vous invitons à consulter le site Internet de la Ville de Magog au www.ville.magog.qc.ca ou à communiquer directement avec l'inspectrice en environnement au 819 843-7106, poste 53 ou par courriel à n.bournival@ville.magog.qc.ca.

Nous vous remercions de votre intérêt et vous félicitons à l'avance des actions environnementales que vous poserez cet été pour améliorer la qualité de nos cours d'eau et par conséquent de l'environnement.

Au plaisir.

Nathalie Bournival

Inspectrice en environnement

Marilyne Guillemette

Technicienne en environnement

Hôtel de ville
7, rue Principale Est,
Magog (Québec) J1X 1Y4
Tél. : 819 843-6501
Télééc. : 819 843-1091

**Service des loisirs
et de la culture**
95, rue Merry Nord
Magog (Québec) J1X 2E7
Tél. : 819 843-4412
Télééc. : 819 868-4016

**Centre des travaux publics
et des services techniques**
520, rue Saint-Luc
Magog (Québec) J1X 2X1
Tél. : 819 843-7106
Télééc. : 819 843-3330

www.ville.magog.qc.ca
info@ville.magog.qc.ca

MODALITÉS POUR LES COMMANDES ANNUELLES DE PLANTES

De nouveau cette année, vous pouvez vous procurer des plantes indigènes du Québec. Les détails sur les variétés disponibles et leurs caractéristiques sont présentés en annexe 1.

Le tableau ci-dessous fournit les informations liées à chaque distribution de plantes.

DISTRIBUTION PRINTANIÈRE	DISTRIBUTION AUTOMNALE
Date limite de commande : lundi 16 mai avant 12 h Date de distribution : dimanche 29 mai de 10 h à 14 h Lors de la distribution, offre gratuite dans le cadre du Mois de l'arbre : distribution de jeunes arbres par Les amis du Marais de la Rivières-aux-Cerises, Information : 819 843-8118 ou www.lamrac.org	Date limite de commande : lundi, 22 août avant 12 h Date de distribution : samedi 4 septembre de 10 h à 14 h
Lieu de distribution: Les amis du Marais de la Rivières-aux-Cerises (69, chemin Roy) Païement : Argent comptant seulement	
Pour commander : ☎ Téléphone : 819 843-7106, poste 91 ✉ Courriel : m.guillemette@ville.magog.qc.ca 📠 Télécopieur : 819 843-3330	
★ <i>Vous devez apporter vos contenants ou vos sacs réutilisables pour transporter vos plantes!</i>	

INFORMATIONS SUR LES PLANS D'EAU

Plusieurs organismes de protection de plans d'eau agissent sur le territoire de la Ville. N'hésitez pas à les contacter pour obtenir de l'information ou pour participer à leurs activités de sensibilisation.















Plans d'eau	Organismes	Coordonnées
Lac Memphrémagog	Memphrémagog Conservation Inc. (MCI) C.P. 70 Magog (Québec) J1X 3W7	Bureau : 819 340-8721 Patrouille lac : 819 620-3939 Courriel : info@memphremagog.org
Lac Magog	Association pour la préservation du lac Magog (APLM) C.P. 66 Sainte-Catherine-de-Hatley (Québec) J0B 1W0	Courriel : info@apl.m.ca
Marais de la Rivières-aux-Cerises	Les amis du Marais de la Rivière-aux-Cerises (LAMRAC) 69, chemin Roy Magog (Québec) J1X 0N4	Téléphone : 819 843-8118 Courriel : info@lamrac.org
Lac Lovering	Société de conservation du lac Lovering C.P. 447 Magog (Québec) J1X 3X7	Téléphone : 819 868-2669 Courriel : info@laclovering.org
Ruisseau Castle	Association pour la protection et l'aménagement du ruisseau Castle (APARC)	Courriel : thouin@cgocable.ca

GRILLE D'INTERVENANTS EN MATIÈRE DE QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

Afin de vous aider à mieux connaître les intervenants pouvant répondre à certaines de vos préoccupations environnementales, nous vous invitons à consulter cette grille.

Problématiques/ inquiétudes	Coordonnées
<p>Si vous êtes témoins de situations problématiques en lien avec la réglementation municipale pour les sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Abattage d'arbres; - Entretien/travaux dans la bande riveraine; - Érosion des sols (remblai/déblai travaux); - Installations septiques défectueuses; - Application d'engrais et pesticides; - Encombrement dans les cours d'eau. 	<p>Ville de Magog En semaine : du lundi au jeudi de 7 h 30 à 16 h 30, le vendredi de 7 h 30 à 12 h 30. Téléphone : 819 843-7106</p>
	<p>NOUVEAU !!! Fin de semaine du 28 mai 2011 au 8 octobre : le samedi de 8 h à 15 h 30 Téléphone de garde : 819 434-1926</p>
<p>Si vous êtes témoins d'infractions relatives aux espèces fauniques et détérioration des habitats fauniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dépôt de déchets hors site d'élimination; - Brûlage de déchets à ciel ouvert; - Déversement dans l'environnement de substances nocives ou de contaminants; - Dépôt de déchets solides dans un plan d'eau; - Exploitation sans autorisation d'une sablière ou d'une carrière; - Situations d'urgence où un gros gibier (comme un ours) constitue un danger pour la vie des citoyens. 	<p>S.O.S. Braconnage Site Internet : http://www.mrnf.gouv.qc.ca/faune/braconnage/index.jsp Par courriel : centralesos@mrnf.gouv.qc.ca Par téléphone : 1 800 463-2191</p>
<p>Si vous observez des cyanobactéries sur un plan d'eau.</p>	<p>Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) Maud Bélisle, coordonnatrice, Estrie Plan de gestion des cyanobactéries Téléphone : 819 820-3882, poste 263 Par courriel : maud.belisle@mddep.gouv.qc.ca</p>
<p>Si la présence d'oiseaux ou d'autres animaux devient nuisible.</p>	<p>Société protectrice des animaux (SPA) de l'Estrie Par téléphone : 819 821-4727, option5 Par courriel : plaintes@spaestrie.qc.ca</p>
<p>Pour de l'information sur le contrôle des oiseaux migrateurs.</p>	<p>Environnement Canada Site Internet : http://www.ec.gc.ca/nature/ Par téléphone : 1 800 668-6767</p>
<p>Si vous observez sur votre terrain ou près d'une infrastructure municipale des plantes nuisibles ou envahissantes (berce du caucase, herbe à puce, etc.).</p>	<p>Ville de Magog (infrastructure municipale ou à proximité) Téléphone : 819 843-7106 Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) Téléphone : 1 800 561-1616</p>
<p>Pour toute urgence environnementale ★ Exemple : tornade, inondation, tremblement de terre, glissement de terrain, déversement de contaminants dans l'eau, l'air ou le sol, explosion ou incendie.</p>	<p>Urgence environnement (MDDEP) Téléphone : 1 866 694-5454</p>
<p>★ Une urgence environnementale est toute situation qui menace, affecte ou qui est sur le point de détériorer la qualité de l'eau, de l'air ou du sol, ou tout environnement dans lequel évoluent les êtres vivants et qui demande une intervention immédiate ou rapide.</p>	

ANNEXE I
TYPE DE PLANTS POUR LES DISTRIBUTIONS PRINTANIÈRES ET AUTOMNALES

PHOTO DE L'ESPÈCE	ESPÈCES	EXPOSITION	HUMIDITÉ DU SOL	TAILLE À MATURITÉ	EMPLACEMENT SUR LA RIVE	DESCRIPTION	COÛT
	Myrique baumier <i>Myrica gale</i>		Élevée	↔ 2 m ↕ 1,2 m	< 2 m de la LHE (les racines doivent avoir accès à l'eau)	• Tolère les inondations printanières	Petit (320 cc) 1,50 \$
						• Propriétés brise-glace	Gros (1 gallon) 4,00 \$
	Saule arbustif de l'intérieur <i>Salix interior</i>		Moyenne à élevée	↔ 1,8 à 3 m ↕ 1 à 6 m	Partout	• Tolère les inondations printanières	Petit (320 cc) 1,50 \$
						• Peut être taillé	Gros (1 gallon) 4,00 \$
	Spirée tomenteuse <i>Spirea tomentosa</i>		Faible à moyenne	↔ 0,9 à 1,5 m ↕ 0,9 à 1,5 m	> 1 m de la LHE	• Floraison rose estivale à l'extrémité des branches, en épis	Petit (320 cc) 1,50 \$
						• Grandes qualités d'adaptation	Gros (1 gallon) 4,00 \$
	Ronce odorante <i>Rubus odoratus</i>		Moyenne à élevée	↔ 1,5 à 2 m ↕ 1,5 à 2 m	> 1 m de la LHE	• Fleurs roses (été)	Petit (320 cc) 1,50 \$
						• Fruits semblables aux framboises (août)	Gros (1 gallon) 4,00 \$
	Symphorine blanche <i>Symphoricarpus albus</i>		Faible à élevée	↔ 1,5 m ↕ 1,5 m	> 1 m de la LHE	• Grandes qualités d'adaptation	Petit (320 cc) 1,50 \$
						• Fleurs roses de juillet à septembre, puis baies blanches persistant l'hiver	Gros (1 gallon) 4,00 \$
	Iris versicolore <i>Iris versicolor</i>		Moyenne à élevée	↔ 0,4 m ↕ 0,6 à 0,90 m	< 2 m de la LHE (les racines doivent avoir accès à l'eau)	• Fleur emblématique du Québec.	Petit (320 cc) 1,50 \$
						• Espèce aimant les sols humifères.	Gros (1 gallon) 4,00 \$
	Bleuet à feuilles étroites <i>Vaccinium angustifolium</i>		Faible à moyenne	↔ 0,6 m ↕ 1,5 à 0,6 m	> 1 m de la LHE	• Couvre sol.	Petit (320 cc) 1,50 \$
						• Espèce préférant les sols organiques.	Gros (1 gallon) 4,00 \$
						• Plante qui drageonne	